



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Scandale du fonds Marianne

Question écrite n° 9892

### Texte de la question

M. Aurélien Saintoul interroge Mme la Première ministre sur le fonds Marianne. La création et l'attribution du fonds Marianne est d'ores et déjà un scandale d'État, inouï et intolérable dans un régime démocratique. Ce fonds aurait permis d'instrumentaliser l'assassinat ignoble de Samuel Paty, un crime abominable, pour cibler des adversaires politiques et détourner des moyens de l'État pour stipendier de prétendus experts de la lutte contre l'islamisme. Les auditions publiques de la commission d'enquête au Sénat, le rapport de l'inspection de l'administration, la démission du préfet Gravel, soutiennent l'idée que ces faits seraient avérés. M. le député souhaite savoir quelles sanctions et quelles mesures seront prises au sein de l'administration pour éviter que de tels événements se reproduisent. Par ailleurs, il souhaite savoir, au vu de la supposée responsabilité politique et légale directe de la Secrétaire d'État, si elle compte démissionner.

### Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Saintoul](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (11<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9892

**Rubrique :** Gouvernement

**Ministère interrogé :** Première ministre

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 juillet 2023](#), page 6294

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)